

S'WASCHPEL BLATT'L

Le bulletin municipal d'Oberbronn

Janvier 2023 N° 44

Le Maire, les Adjointes, les Conseillers municipaux
et l'ensemble du personnel communal
vous adressent leurs meilleurs Vœux pour l'Année 2023.

Alles Gute im Neje Jahr fer Alli.



COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES ET COLLECTE SÉLECTIVE

	OBERBRONN		OBERBRONN-SUD		OBERBRONN-NORD	
Bac ordures ménagères	Lundi	02 janvier 2023	Lundi	02 janvier 2023	Mardi	03 janvier 2023
	Lundi	09 janvier	Lundi	09 janvier	Mardi	10 janvier
	Lundi	16 janvier	Lundi	16 janvier	Mardi	17 janvier
	Lundi	23 janvier	Lundi	23 janvier	Mardi	24 janvier
	Lundi	30 janvier	Lundi	30 janvier	Mardi	31 janvier
	Lundi	06 février	Lundi	06 février	Mardi	07 février
Collecte sélective	Jeudi	12 janvier 2023	Jeudi	12 janvier 2023	Vendredi 06 janvier 2023	
	Jeudi	26 janvier	Jeudi	26 janvier	Vendredi 20 janvier	
	Jeudi	09 février	Jeudi	09 février	Vendredi 03 février	

FERMETURE DE LA MAIRIE

La mairie sera fermée
du 27 décembre au soir au 02 janvier au matin.
En cas d'urgence et d'urgence uniquement
vous pouvez contacter le 06 71 84 39 69



SOYEZ VIGILANTS

Protégez vos compteurs du gel



NOËL AVANT L'HEURE !

Les membres du CCAS (centre communal d'action sociale) se sont retrouvés pendant deux jours pour embellir les 225 colis de dégustation, cadeau de Noël de la commune. C'est dans la foulée que les agents communaux se sont glissés dans la peau du Père Noël pour en assurer la distribution.

Les résidents de l'EHPAD Mère Alphonse Marie, les sœurs de la Maison Mère ainsi que les sœurs du Monastère n'ont pas été oubliés. Les membres du CCAS étaient sur place pour leur remettre les cadeaux.



EXTINCTION DE L'ECLAIRAGE PUBLIC A PARTIR DU DEBUT DE JANVIER

Dans un contexte de crise climatique et énergétique, le Conseil municipal de la commune d'Oberbronn a pris la décision d'éteindre complètement l'éclairage public **entre 23 heures et 4 heures du matin**. Ceci sera effectif à partir du début du mois de janvier.



Principales décisions du Conseil municipal réuni le 22 décembre 2022

Tarifs communaux 2023

Le Conseil décide de reconduire, comme suit, les tarifs appliqués en 2022 :

Libellés	2022	2023
Concessions de cimetière - Tombes		
Tombe simple – 15 ans	81,00	81,00
Tombe simple – 30 ans	123,00	123,00
Tombe double – 15 ans	153,00	153,00
Tombe double – 30 ans	243,00	243,00
Concessions de cimetière – Columbarium		
Concession – 15 ans	483,00	483,00
Concession – 30 ans	948,00	948,00
Concessions de cimetière – Tombes cinéraires		
Concession – 15 ans	258,00	258,00
Concession – 30 ans	498,00	498,00
Droits de place		
Droit de stationnement en vue de la vente de pizzas ou tartes flambées par des commerçants non sédentaires (le m ²)	8,00	8,00
Marchands ambulants par demi-journée d'occupation des lieux	8,00	8,00
Marché hebdomadaire	2,00	2,00
Frais de personnel		
Taux horaire demandé pour l'exécution, par des agents communaux, de travaux à charge des particuliers	27,00	27,00
Utilisation de la camionnette communale		
Tarif horaire demandé lors de l'intervention du personnel communal dans le cadre de sinistre	35,00	35,00
Renversement de bornes		
Montant forfaitaire facturé en cas de reversement des bornes en fonte délimitant les trottoirs	120,00	120,00
Indemnité d'enlèvement de dépôts sauvages d'ordures		
Dépôt inférieur ou égal à 1 m ³ Par m ³ supplémentaire	500,00 500,00/m ³	500,00 500,00/ m ³
Indemnité d'enlèvement de déjections des animaux domestiques		
Montant forfaitaire		100,00

Engagement, liquidation et mandatement des dépenses d'investissement avant le vote du budget 2023

Le Conseil autorise le Maire à engager les dépenses d'investissement suivantes avant le vote du budget 2023 :

- Attribution de subventions d'équipement : 10 000 €
- Acquisition terrains de voirie, rue de la Croix : 20 000 €

Forêt communale

Le Conseil municipal approuve l'état prévisionnel des coupes ainsi que les travaux d'entretien et de renouvellement établi par l'ONF pour l'année 2023, tel que présenté comme suit :

	Recettes € HT	Dépenses € HT
Recettes brutes d'exploitation	29 180,00	
Dépenses d'abattage et de façonnage		10 630,00
Dépenses de débardage		6 260,00
Travaux d'entretien et de renouvellement		3 140,00
Honoraires O.N.F. pour abattage et façonnage		2 423,00
Totaux :	29 180,00	22 453,00
Résultat prévisionnel :	6 727,00	

Constitutions de provisions supplémentaires pour créances douteuses

Au vu des listes des créances douteuses présentant un retard de règlement de plus de deux ans établies par le Trésor Public, le Conseil approuve la constitution de provisions supplémentaires à hauteur de 224,16 € pour le budget Eau et 173,53 € pour le budget Assainissement.

Rapports 2021 sur le prix et la qualité des services publics d'eau potable et d'assainissement

Le Conseil adopte les rapports annuels présentés par le prestataire de services SUEZ.

ETAT-CIVIL : NOVEMBRE 2022 / DECEMBRE 2022

Naissances :

- 21/11 Nicolas Fils de Sophie ETTER
domiciliée au 6B, rue de l'Union
- 14/12 Gaspard Fils de Marc-Henri KERN et de Claire WOBERSCHAR
domiciliés au 7, rue Gelders



LES GRANDS ANNIVERSAIRES DU MOIS DE JANVIER (80 ANS ET PLUS)

- 04/01 93 ans Monsieur François BUND
domicilié au 12, rue de Gumbrechtshoffen
- 05/01 86 ans Monsieur Frédéric MAIER
domicilié au 2, rue du Sable
- 06/01 91 ans Monsieur François BIRGY
domicilié au 3, rue de l'Union
- 09/01 94 ans Sœur Micheline-Marie TRAUTTMANN
domiciliée à l'EHPAD Mère Alphonse Marie - 2, rue Principale
- 10/01 92 ans Madame Jeanne SCHMALTZ
domiciliée au 10, rue de l'Union





11/01	83 ans	Madame Sonia KUNKEL domiciliée au 14, rue de Niederbronn
11/01	82 ans	Monsieur Ernest BARTH domicilié au 3, rue Wester
15/01	90 ans	Sœur Eliane CAUQUOT domiciliée au Monastère Saint Alphonse – 2, rue Principale
15/01	81 ans	Monsieur Charles SATTler domicilié au 18, rue des Fontaines
23/01	81 ans	Madame Ursula SAAM domiciliée à l'EHPAD Mère Alphonse Marie - 2, rue Principale
23/01	84 ans	Madame Lucie HEILIG domiciliée au 7, rue du Maire Dr Dietz
23/01	82 ans	Madame Elsa WEIL domiciliée au 7, rue Wester
27/01	90 ans	Madame Marguerite MILLI domicilié à l'EHPAD Mère Alphonse Marie - 2, rue Principale
29.01	89 ans	Madame Marthe MAHLER domiciliée au 27, rue de Niederbronn

LA FIBRE CHEZ VOUS !

Mise en commercialisation
de la fibre optique à compter du 30
décembre 2022 sur les communes
d'**OBERBRONN et ZINSWILLER**



Afin de connaître les démarches à effectuer, rendez-vous sur le site www.oxygene-fibre.fr, flashez le QR code ci-dessous ou contactez votre fournisseur d'accès.



LA FIBRE ARRIVE DANS VOTRE COMMUNE !

LA RÉGIE DE
NIEDERBRONN-REICHSHOFFEN
ORGANISE UNE
RÉUNION
D'INFORMATION
POUR RÉPONDRE
À VOS QUESTIONS.

RENDEZ-VOUS LE MARDI
31 JANVIER À 18H30

SALLE DES CUIRASSIERS
À REICHSHOFFEN

RCS COLMAR 451 279 848 - 12/2022

www.oberbronn.fr



Vendredi 9 décembre, les élèves de la Petite Section au CM2 ont proposé un **petit concert** de Noël à l'école ! Après un **chant collectif** « Petit Papa Noël » (accompagné par le clarinettiste Mr Cromer), chaque classe a chanté **deux chansons de Noël**. Ensuite les personnes présentes ont pu **se restaurer** et admirer les **bricolages de Noël** fabriqués en classe. Le **Père Noël** a fait une apparition et nous avons pu prendre une photo avec lui ! Un merveilleux moment tous ensemble ! Merci aux bénévoles et à tous les enfants !





én Oberbronn Culture et Patrimoine
28 rue de Zinswiller
67110 OBERBRONN
en.oberbronn.culture.patrimoine@gmail.com

L'association én Oberbronn Culture et Patrimoine a le plaisir de vous inviter à
Son Assemblée Générale
Dimanche 8 janvier à 15h au foyer
socio-culturel à Oberbronn

Retrouvons-nous ensuite autour d'un
vin chaud et d'un morceau de galette

Ordre du jour

1. Accueil par la Présidente
2. Ordre du jour
3. Bilan des animations
4. Bilan comptable
5. Vérificateurs au compte
6. Quitus au trésorier et vote
7. Présentation des projets 2023
8. Appel à cotisations
9. Divers

La Présidente, Estelle Roeckel

En cas d'empêchement, si vous êtes membre, merci de retourner à Mme Estelle Roeckel, 28 rue de Zinswiller à Oberbronn le pouvoir (ci-dessous) complété et signé afin que l'Assemblée Générale puisse se dérouler.

✂-----

Je soussigné(e) donne pouvoir à
Mme / M., membre de l'association
én Oberbronn Culture et Patrimoine pour la/le représenter à l'Assemblée Générale
du 8 janvier 2023 et voter en ses lieu et place.

Fait à, le

« Bon pour pouvoir », signature :

✂-----

Je soussigné(e) donne pouvoir à
Mme / M., membre de l'association
én Oberbronn Culture et Patrimoine pour la/le représenter à l'Assemblée Générale
du 8 janvier 2023 et voter en ses lieu et place.

Fait à, le

« Bon pour pouvoir », signature :

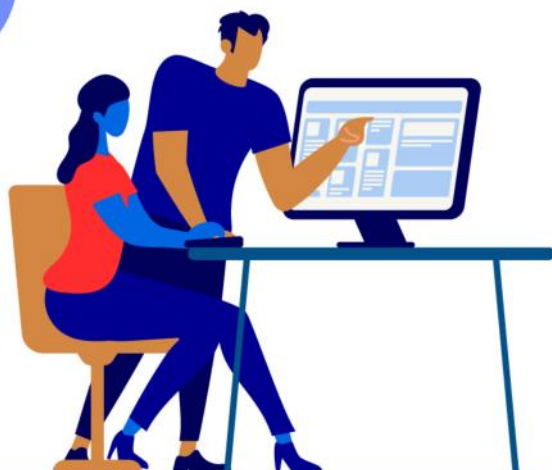
ATELIERS NUMÉRIQUES

JANVIER 2023

UNIQUEMENT SUR
INSCRIPTION
JUSQU'À 8 PERSONNES

ATELIER COLLECTIF
GRATUIT

Pensez à emmener vos
appareils lors des différents
ateliers (si vous en possédez)



LE PAIEMENT EN LIGNE

LE 12 JANVIER DE 9H30 À 11H30 - Communauté de communes à Niederbronn-les-Bains

DÉCOUVRIR COMMENT COMMUNIQUER EN VISIO

LE 19 JANVIER DE 9H30 À 11H30 - Espace Grappelli à Mertzwiller

CYBERSÉCURITÉ

LE 26 JANVIER DE 14H À 16H - Communauté de communes à Niederbronn-les-Bains



CYCLES D'ATELIERS SUR LES THÉMATIQUES

LA DÉCOUVERTE D'UN ORDINATEUR, INTERNET ET L'ADMINISTRATION EN LIGNE, GÉRER SES CONTENUS NUMÉRIQUES

LES MARDIS 17, 24 ET 31 JANVIER DE 14H À 16H - Communauté de communes à Niederbronn-les-Bains

LES JEUDIS 2, 9 ET 16 MARS DE 9H30 À 11H30 - Espace Grappelli à Mertzwiller



Pour plus d'informations : www.ccpaysniederbronn.fr



Pays de
Niederbronn-
les-Bains

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES



CONSEILLER
NUMÉRIQUE
France
services

Contact :

06 72 29 39 23

nathan.becker@ccpaysniederbronn.fr

DAMBACH : jeudi de 17h à 19h
Fabien au 07 70 61 56 30

GRIESBACH : jeudi de 16h30 à 18h30
Jérémy au 07 70 60 07 92

GUMBRECHTSHOFFEN : jeudi de 17h00 à 19h00
Jordan au 07 70 65 95 91

GUNDERSHOFFEN : mardi de 17h à 19h
Fabien au 07 70 61 56 30

MIETESHEIM : vendredi de 16h30 à 18h30 (collégiens)
Jérémy au 07 70 60 07 92

MERTZWILLER : mardi de 16h à 18h
Jérémy au 07 70 60 07 92

NIEDERBRONN LES BAINS : vendredi de 17h à 19h
Jordan au 07 70 65 95 91

VAL DE MODER - PFAFFENHOFFEN : mardi et vendredi de 17h à 19h
Julien au 07 70 60 08 92

REICHSHOFFEN : vendredi de 17h à 19h
Fabien au 07 70 61 56 30

ROTHBACH : vendredi de 17h à 19h
Jordan au 07 70 65 95 91

SCHWEIGHOUSE : lundi et jeudi de 17h à 19h
Loïc au 07 70 68 39 81

UHRWILLER : jeudi de 17h à 19h
Julien au 07 70 60 08 92

ZINSWILLER : mardi de 17h à 19h
Jordan au 07 70 65 95 91



Informé par nos soins. Ne pas jeter sur la voie publique

TOUS LES MERCREDIS DE 14H À 17H

MERTZWILLER

ESPACE GRAPPELLI - 14 RUE LOUIS PASTEUR
CONTACT : JÉRÉMY AU 07 70 60 07 92

REICHSHOFFEN

ESPACE CUIRASSIERS - 4 PLACE DE LA CASTINE
CONTACT : FABIEN AU 07 70 61 56 30

VAL DE MODER

5 RUE DU PONT - PFAFFENHOFFEN
CONTACT : JULIEN AU 07 70 60 08 92

NIEDERBRONN LES BAINS

MAISON DES JEUNES
CONTACT : JORDAN AU 07 70 65 95 91



Réseau Animation Intercommunale
8 place de l'hôtel de ville
67110 NIEDERBRONN LES BAINS
Tél. : 03 67 10 03 15

PROGRAMME DES MERCREDIS ADOS JANVIER FEVRIER

Carte adhérent obligatoire : individuelle = 5€ - Familiale = 8€ / Inscription aux sorties ou animations payantes via le portail familles

MERTZWILLER

04/01	Tournoi Uno
11/01	Jeux de rôle
18/01	Cluedo
25/01	Sortie Pathé Brumath T1 *= 7€ - T2 *=8€
01/02	Crêpe'Art
08/02	jeux musicaux (blind test , ...)

VAL DE MODER

Découvre une activité autour du monde
Découvre une activité autour du monde
Découvre une activité autour du monde
Découvre une activité autour du monde
Découvre une activité autour du monde
Découvre une activité autour du monde

REICHSHOFFEN

Monopoly
Jeu de rôle : loup garou
Animation autour du monde
Jeux de société
Tir à l'arc
Jeux sportifs city stade

NIEDERBRONN LES BAINS

Tournoi Fifa 2023
Fermé
Nerf Battle
Fermé
Sortie Warrior Park (13h - 17h) T1 *=20€ - T2 *=25€
Fermé



Tranche - Revenu fiscal de référence / nbre de parts

*T1 = 0 à 26420€ - T2 = + de 26420€ - Tarifs Hors com com CCPNLB ou CAH = rajouter 1€ au tarif T1 ou T2

Votre Collectivité européenne d'Alsace

Dotée d'un budget de 2,2 milliards d'euros, la Collectivité européenne d'Alsace, avec ses 80 conseillers d'Alsace et ses 6 500 agents dont 10 Conseillers d'Alsace et 468 agents sur le Territoire Nord Alsace, est au service de tous les Alsaciens, de tous âges, dans tous les domaines de leur vie.

Notre priorité est de délivrer un véritable Service public alsacien plus simple, plus efficace, plus proche de chacun, plus utile à tous. La CeA a ainsi été lauréate en 2022 d'un prix Territoria d'Or pour la simplification de ces courriers administratifs, car il est important que les citoyens comprennent les décisions qui les concernent.

La CeA prend soin des plus fragiles, accompagne les jeunes vers une vie d'adulte autonome, engagé et responsable, investit pour une culture accessible à tous, entretient et modernise un réseau routier sûr et performant, s'engage dans la transition énergétique et les mobilités durables. Pour exemples concrets de notre action, en 2020-21, dans le Canton de Reichshoffen, la CeA a restructuré le collège Françoise Dolto de Reichshoffen, qui se termine, a isolé celui de Woerth, installé des panneaux photovoltaïques sur le toit rénové du collège de Mertzwiller, et nous allons commencer les travaux de mise en accessibilité de celui de Niederbronn-les-Bains et d'isolation de celui du Val-de-Moder. Nous avons aussi contribué à la création d'un Centre Médico-Social à Woerth.

Nous avons en outre versé 40,6 M€ de prestations individuelles sur l'ensemble du territoire Nord (APA, PCH, RSA). Premier partenaire des communes, la CeA leur apporte soutien financier et l'expertise de son réseau d'ingénierie pour accompagner les projets structurants et dynamiser le potentiel des territoires d'Alsace. 88,24 M€ d'aides ont ainsi été versés à des partenaires publics et associatifs du territoire Nord en 2021. Ainsi, nous avons soutenu la construction du gymnase du Val-de-Moder, la création d'accueils périscolaires à Sauer-Pechelbronn, de pistes cyclables transfrontalières, et de nombreux projets communaux (écoles, voirie, ...).

Nous vous présentons nos meilleurs vœux pour la nouvelle année et restons à votre écoute pour vous accompagner dans l'amélioration de votre quotidien et de votre cadre de vie.

Nathalie Marajo-Guthmuller et Victor Vogt
Conseillers d'Alsace du canton de Reichshoffen



« Mir wünsch Ihne àlles güete fir's neje Johr ! »



Conception: Collectivité européenne d'Alsace / Novembre 2022 / Dessins: Veronique Laffrey.

Contact : Collectivité européenne d'Alsace / Place du Quartier Blanc - 67964 Strasbourg Cedex 9
100 avenue d'Alsace - BP 20351 - 68006 COLMAR cedex / www.alsace.eu
Vos élus : victor.vogt.elu@alsace.eu / nathalie.marajo-guthmuller.elu@alsace.eu / Tél. 03 69 49 39 29

Mesdames, Messieurs, chers concitoyens,

A l'approche de la nouvelle année, c'est avec grand plaisir que je m'adresse à vous afin de vous souhaiter d'agréables fêtes de fin d'année avec vos proches. Ces fêtes nous permettront de vivre de beaux moments de partage et de retrouver nos familles.

Je souhaite d'ores et déjà remercier toutes les personnes qui seront mobilisées durant ces fêtes par des missions de service public.

Également, j'ai une pensée pour toutes les personnes qui seront seules, qui sont touchées par une maladie ou endeuillées, ensemble faisons preuve de bienveillance en partageant une présence, quelques mots, un repas avec nos voisins et nos aînés.

Après treize années de mandat au service de ma commune, cette année 2022 a été pour moi l'occasion de découvrir le mandat de députée. L'exercice de ce mandat n'est pas simple tant nous sommes mobilisés à Paris ce qui, à de nombreux moments, me mine en ne me permettant pas de passer plus de temps avec vous.



Membre de la commission des affaires étrangères cela m'a permis d'affermir mon intérêt pour nos enjeux transfrontaliers, cet intérêt est également renforcé par ma présence à l'assemblée parlementaire franco-allemande et par mon mandat de vice-présidente de la délégation auprès du Conseil de l'Europe.

Depuis mon élection, sans relâche, je porte au plus haut ces problématiques qui vous sont importantes et, par exemple, je suis au travail afin que des solutions soient apportées aux difficultés liées à la double-imposition et que les conditions au recours du travail frontalier soient élargies et sécurisées.

Cette année a été marquée par le retour de la guerre en Europe, la guerre hybride que mène la Russie crée des difficultés dans l'approvisionnement des énergies et génère une forte augmentation de leurs prix.

Face à cette situation, nous avons voté en faveur du renouvellement du bouclier tarifaire qui s'appliquera en 2023 et vous protégera en empêchant une augmentation des prix de l'énergie supérieure à 15%; de même que nous avons voté en faveur de la mise en place d'un filet de sécurité qui accompagne financièrement nos collectivités territoriales face à ces hausses de prix.

Par ailleurs, nous avons voté la loi LOPMI qui permet une augmentation importante des moyens destinés à nos forces de police et de gendarmerie afin d'améliorer notre sécurité du quotidien.

Les fêtes à venir et leurs moments de convivialité seront une nouvelle occasion de venir à votre rencontre et d'être à votre écoute, dans nos beaux villages et bourgs-centres du Nord Alsace.

En vous souhaitant de merveilleuses fêtes et une année 2023 pleine de promesses, remplie de douces surprises et de rêves exaucés en pagaille, pour une vraie bouffée de bonheur.

E glückliches neues Jahr und Alles Gute !

Stéphanie KOCHERT



LA GENDARMERIE RECRUTE

EN 2023

La Gendarmerie Nationale recrute
12.000 personnes tous statuts
confondus, dans 300 métiers.



RECRUTEMENT PAR CONCOURS

2 OPTIONS EN FONCTION
DE VOTRE AGE ET NIVEAU D'ETUDES



- vous avez entre **18 et 35 ans**, titulaire d'un **BAC** ou d'un **diplôme de niveau équivalent** ?
Devenez *sous-officier* !
- vous avez entre **18 et 26 ans**, titulaire d'un **BAC+5 (Master 2 ou titre d'ingénieur)** ?
Devenez *officier* !

RECRUTEMENT TOUT AU LONG DE L'ANNÉE

Vous avez entre **17 et 25 ans**, avec ou
sans diplôme : devenez *gendarme
adjoint* !

Contrat de 2 ans, renouvelable jusqu'à 6
ans.



DEVENIR RESERVISTE



Nous rejoindre sans être gendarme à temps
complet ? Devenez *réserviste* !

Un contrat et au moins 20 jours par an,
rémunérés, en fonction de vos disponibilités.
Recrutement tout au long de l'année, entre **17
et 40 ans**, sans condition de diplôme.

POUR TOUTE INFORMATION

CENTRE D'INFORMATION ET DE RECRUTEMENT DE
STRASBOURG

TEL : 03 88 22 23 33 / 06 70 42 91 03

MAIL : CIR.STRASBOURG@GENDARMERIE.INTERIEUR.GOUV.FR OU
CIR.STRASBOURG@GMAIL.COM

FACEBOOK : [HTTPS://WWW.FACEBOOK.COM/CIRSTRASBOURG/](https://www.facebook.com/cirstrasbourg/)

INSTAGRAM : [HTTPS://WWW.INSTAGRAM.COM/CIR.STRASBOURG/](https://www.instagram.com/cir.strasbourg/)



UNE MÊME FLAMME NOUS ANIME.

PROCHAIN STAMMTISCH

Le prochain « Stammtisch » aura lieu le
20 janvier 2023

R.V. fixé à 19 heures à l'Auberge
« **Au Bœuf Noir** »

28, rue Principale

Marie dans l'islam
avec Mme Lilia Bensedrine-Thabet



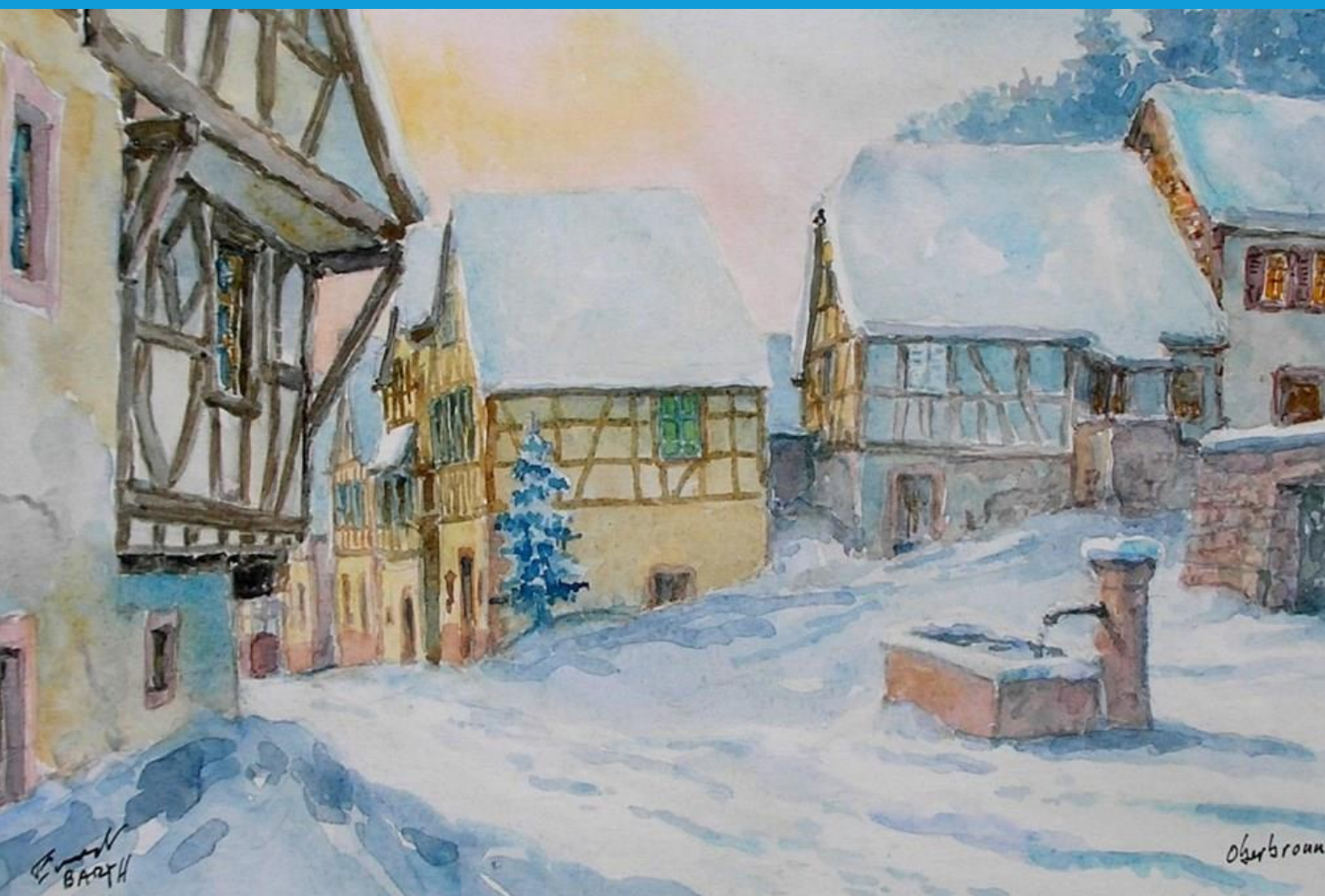
PROCHAINES COLLECTES

ESPACE CUIRASSIERS

Place de la castine - 67 110 Reichshoffen

Le lundi 13 février de 16h30 à 20h00

RÉSERVES **FAIBLES**



VIE LOCALE

Nous vous rappelons que, pour voir vos informations publiées dans le bulletin municipal, il vous faudra nous les faire parvenir impérativement par voie numérique avant le 15 du mois précédent
à l'adresse : mairie.oberbronn@laregie.fr

Directeur de la publication : Patrick Bettinger Mise en page : Jean Levatic

Crédit photos : Pixabay, Pexel, Jean Levatic